

TERMES DE RÉFÉRENCE

Expert(e) Environnemental(e)

Appui à la conception et validation technique du Guide Éco-Sportif Local et de la Charte Stade Éco-Responsable

Référence	TDR-FV-im/sj/1006/2026
Projet	Foot Vert : le Ballon pour la Planète (15 mois)
Porteur / partenaire	Association PADIL avec l'Aigle Sportif de Metline (ASM)
Lieu d'exécution	Metline, délégation de Ras Jebel, gouvernorat de Bizerte
Durée	4 H/J en 2 interventions : cadrage (mois 3 à 6) et validation (mois 10 à 14)
Date limite de dépôt	Le Samedi 24 octobre 2026 avant Minuit (00:00 CET)

1. CONTEXTE DU PROJET

L'Association PADIL (Promotion et Appui au Développement d'Initiatives Locales), basée à Metline (délégation de Ras Jebel, gouvernorat de Bizerte), met en œuvre avec l'Aigle Sportif de Metline (ASM) le projet « Foot Vert : le Ballon pour la Planète », financé par la GIZ (Coopération allemande au développement) dans le cadre du programme PAGECTE (Projet d'Appui à la Gouvernance Environnementale et Climatique pour une Transition Écologique en Tunisie).

Durant 15 mois, le projet utilise le football comme levier de transition écologique face à l'érosion côtière, au stress hydrique et à la pollution plastique. Il cible 200 jeunes de 12 à 25 ans ($\geq 40\%$ de filles, $\geq 10\%$ en situation de handicap) et prévoit : la formation de 30 jeunes ambassadeurs et de 35 acteurs locaux (20 éducateurs sportifs, 10 enseignants, 5 leaders communautaires), 12 séances « Football & Climat », 3 tournois « Zéro Déchet », 6 actions de terrain (3 nettoyages, 3 reboisements) et la capitalisation via un Guide Éco-Sportif Local et une Charte Stade Éco-Responsable.

2. JUSTIFICATION DE LA MISSION

La capitalisation du projet repose sur deux produits durables : un Guide Éco-Sportif Local, publié en arabe/darija, et une Charte Stade Éco-Responsable, que signeront au moins trois entités (l'ASM, la Commune de Metline et la Direction Régionale de l'Environnement de Bizerte - DRE) à la fin du projet. Ces deux documents s'appuient sur le diagnostic participatif, la cartographie des sites menacés (plages, oued, dunes) et le protocole «Match Zéro Déchet».

PADIL coordonne leur rédaction avec l'ASM et les jeunes. L'expert(e) garantit la justesse technique des contenus et l'applicabilité des engagements qui y figurent.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

- Structurer le Guide et la Charte autour des enjeux locaux : eau, déchets, érosion côtière, biodiversité;
- Garantir l'exactitude technique, la cohérence avec les orientations environnementales locales et régionales, et le caractère mesurable des engagements de la Charte ;
- Faciliter l'appropriation du Guide et de la Charte par les clubs, y compris les deux clubs voisins visés par le transfert (Flèche Sportive de Ras Jebel, El Alia Sport).

4. DESCRIPTION DE LA MISSION

Intervention 1 : cadrage (2 H/J, mois 3 à 6)

- Revoir le diagnostic participatif, la cartographie des sites menacés et le protocole « Match Zéro Déchet » (tri à 3 flux, compostage, gourdes, matériel durable), et formuler un avis technique ;
- Proposer le plan détaillé du Guide (chapitres, contenus techniques, fiches pratiques) ;
- Proposer la structure de la Charte : engagements types, indicateurs de suivi, responsabilités de chaque signataire ;
- Participer aux réunions de travail avec PADIL, l'ASM et la DRE Bizerte.

Intervention 2 : validation (2 H/J, mois 13 à 15)

- Relire les projets de Guide et de Charte et vérifier l'exactitude technique, la cohérence et l'applicabilité ;
- Annoter les corrections et vérifier leur prise en compte ;
- Participer à 2 ateliers de validation avec les parties prenantes avant la signature de la Charte ;
- Remettre une note de validation finale.

5. LIVRABLES ET CALENDRIER INDICATIF

Livrables	Échéance indicative
Note de cadrage (5 pages maximum) : avis sur le protocole, plan détaillé du Guide, structure de la Charte	Mois 3 à 6
Relecture annotée des projets de Guide et de Charte	Mois 10 à 14
Note de validation technique finale signée	Avant la signature de la Charte (mois 15)

Les dates exactes seront fixées d'un commun accord entre le/la prestataire, PADIL et l'ASM. Les deux sessions se dérouleront à Metline (délégation de Ras Jebel, gouvernorat de Bizerte), dans une salle de formation mise à disposition par PADIL.

6. PROFIL REQUIS

- Master ou diplôme d'ingénieur en environnement, gestion de l'eau ou des déchets, écologie, foresterie ou gestion du littoral ;
- Au moins 5 ans d'expérience en conseil environnemental, avec élaboration ou validation de guides, chartes ou référentiels ;
- Connaissance du littoral de Bizerte (dunes, oueds, érosion) et des acteurs institutionnels (DRE, CRDA, municipalités) ;
- Capacité à rendre un contenu technique accessible à un public jeune et non spécialiste ;
- Maîtrise de l'arabe et du français.

7. MODALITÉS D'EXÉCUTION

- **Encadrement** : L'Expert(e) travaille sous la supervision de la Chargée de projet FOOT-VERT, avec validation du contenu par l'ASM et la DRE Bizerte.
- **Mis à disposition par PADIL** : salle de réunions, listes de présence, documents du projet.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE ET SÉLECTION

Le dossier, rédigé en français, comprend :

- Lettre de candidature datée et signée ;
- CV détaillé et copies des diplômes et certifications de formateur(trice) ;
- Liste de 3 références de formations similaires (client, thème, public, année) ;
- Copie de la CIN et copie de la patente, le cas échéant ;
- Note méthodologique de 2 pages maximum : approche proposée pour le cadrage et la validation ;

- Offre financière précisera le taux journalier ($\leq 1\,000$ DT), ainsi que le montant total de la prestation. Tous les montants sont exprimés en dinars tunisiens (DT), toutes taxes comprises (TTC), sous réserve des retenues à la source prévues par la législation en vigueur.

Évaluation. Les candidatures seront notées sur 100 points (note technique) selon la grille ci-dessous ; un minimum de 60/100 est requis pour ouvrir l'offre financière. La note finale combine 70 % technique et 30 % financier (offre la moins disante = 100 points).

Critère technique	Points
Diplômes et domaine d'expertise (Eau, Déchets, Littoral, Biodiversité)	25
Expérience d'élaboration ou de validation de guides, chartes, référentiels	30
Connaissance du contexte du Gouvernorat de Bizerte et des institutions	20
Qualité de la note méthodologique	25

Dépôt : Par courriel à contact@padil.org & ines.mansouri@padil.org Objet : «TDR-FV-im/sj/1006/2026 – Expert(e) Environnemental(e)», au plus tard **le Samedi 24 Octobre 2026 Minuit (00 :00 CET)**. PADIL peut inviter les candidat(e)s les mieux classé(e)s à un entretien (présentiel ou visio).

9. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- **Indépendance et conflit d'intérêts :** le/la prestataire déclare par écrit l'absence de conflit d'intérêts avec PADIL, l'ASM et les partenaires du projet.
- **Protection des jeunes :** une partie des participant(e)s a moins de 18 ans. Le/la prestataire s'engage à un comportement irréprochable, à la communication non violente et au respect des règles de protection de l'enfance et de consentement parental communiquées par PADIL.
- **Genre et inclusion :** données et résultats désagrégés (sexe, âge, handicap) ; prise en compte de l'accessibilité en lien avec l'APH Metline.
- **Confidentialité et propriété :** les livrables et données collectées sont la propriété de PADIL, qui peut les utiliser et les diffuser en citant l'auteur. Aucune sous-traitance sans accord écrit de PADIL.
- **Visibilité :** mention du financement GIZ et respect des règles de visibilité du bailleur sur tout livrable public.

NB. Pour des raisons logistiques et organisationnelles, seules les candidatures retenues feront l'objet d'une réponse pour une convocation à un entretien.

Si dans un délai de 3 semaines vous n'avez pas eu de retour vous pouvez considérer que vous n'avez pas été retenu.

=====

Cette activité s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance Environnementale et Climatique pour une Transition Écologique en Tunisie (PAGECTE), cofinancé par le Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ) et l'Union européenne en Tunisie à travers le volet Gouvernance Environnementale de son programme « Tunisie Verte & Durable » pour l'appui à l'action environnementale en Tunisie, mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement en partenariat avec la GIZ.